Déclaration préalable du SNUipp-FSU des Landes
CTSD du jeudi 28 janvier 2021

Monsieur le DASEN,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

En préambule, nous souhaitons exprimer notre mécontentement : nous sommes 3 représentantes du SNUipp-FSU et nous sommes 2 sur 3 à ne pas être remplacées aujourd'hui. Nous avons donc dû répartir nos élèves dans les autres classes de nos écoles. Dans une période où la règle est la limitation du brassage, nous trouvons regrettable que l'Administration ne nous permette pas de remplir nos mandats sereinement.

Depuis quelques temps, l'École avec un grand E est maltraitée : déclarations à l'emporte-pièces dans les médias, chiffres erronés concernant l'état de la pandémie, liberté pédagogique verrouillée par des guides multicolores, récompenses sous forme de primes ou revalorisations pour certains et pas pour d'autres, dotations à la baisse, protection des personnels incertaine, conditions de travail dégradées par manque de moyens, par ordre et contrordres qui arrivent à la dernière minute, par le silence assourdissant de notre hiérarchie qui ne s'adresse jamais à nous directement, la liste est longue.

Départementalement, nous ne sommes pas épargnés.
Nous avons appris en effet par un communiqué de Mont de Marsan Agglomération sur les réseaux sociaux la fermeture du groupe scolaire du Carboué ; nous y avons également appris que les enseignants subissant la fermeture de ce groupe scolaire iront dans les écoles de Saint Médard et du Beillet. Ailleurs dans le département, certaines écoles ont déjà reçu un mail de leur IEN les informant que Monsieur le Dasen avait accordé une ouverture ou une fermeture dans leur école, parfois en précisant même le lieu de fermeture dans le cas des RPI. Le CTSD n'est-il plus l'instance de décision des fermetures et ouvertures ? A l'heure où toutes les structures démocratiques sont fragilisées, il est inquiétant de voir un tel irrespect des instances.
La liberté de dire son mécontentement semble bien fragile elle aussi : que penser de l'invitation qui a été faite à certains collègues de ne pas se joindre à des rassemblements organisés par des parents pour défendre l'école de leur enfant.
Dans la même veine, nous apprenons que certaines communes ou communautés de communes qui pensent à un retour dérogatoire à la semaine à 4 jours, annoncent par courrier aux fédérations de parents d'élèves ou dans la presse un retour à la semaine de 4 jours (ou plus exactement suppression « sèche » du mercredi matin pour Mont de Marsan Agglomération), réfléchissent aux nouveaux emplois du temps de leurs agents, alors que les conseils d'école extraordinaires se réunissent actuellement, dans les conditions sanitaires que l'on sait. La décision finale d'accepter le régime dérogatoire n'est donc plus soumise à l'avis du Directeur Académique après avis des conseils d'école ?

Mont de Marsan Agglomération a donc acté la fermeture du groupe scolaire du Carboué … Nous ne pouvons qu'être consternés. Comme disait Victor Hugo : « Chaque fois qu'on ferme une école, on ouvre une prison ». Le message envoyé à travers cette fermeture nous inquiète. La bienveillance, l'épanouissement et le bien-être des enfants évoluant dans une école de quartier à taille humaine pour intégrer des grosses structures paraît ne plus être une priorité. Le SNUipp-FSU des Landes vous a adressé un courrier pour vous dire sa consternation, courrier resté sans réponse à ce jour.

Et dans un contexte sanitaire difficile, ces choix nous questionnent. D'autres écoles de l'agglomération montoise doivent-elles se préparer au même sort ? Nous le craignons fortement. Nous demandons une nouvelle fois de la transparence sur la carte scolaire de l'Agglomération du Marsan et souhaiterions connaître les résultats de l'audit qui a été réalisé sur le sujet.

La liste des atteintes à notre école républicaine, laïque, porteuse d'égalité est encore longue. Nous assistons à la disparition, lentement mais sûrement, des dispositifs « Plus De Maîtres Que De Classes » rebaptisés allègement CP/CE1 et « accueil des 2 ans » (4,75 postes l'an passé, 2,75 cette année) ; cela montre où se posent les priorités de notre Ministre : à un moment où les écarts scolaires se creusent pour des raisons que nous ne rappellerons pas ici, le Ministère préfère avancer dans des plans bien éloignés des besoins du terrain, quoi qu'il en coûte aux collègues et à leurs élèves, tandis que, sur le terrain, l'efficacité de ces dispositifs est soulignée par les collègues. De plus, les postes d'occitan sont certes une richesse pour le département mais peut-on se permettre ce luxe avec une dotation déficitaire ? Et au détriment des postes PDMQDC ?
La suppression du poste de CPC musique, certes contrebalancée par un 0,5 culture en dit également long sur les choix que le Ministre impose en matière de culture, de formation de citoyens éclairés et instruits. Le demi-poste « Plan Maths » créé traduit également l'entêtement du Ministre à ne concentrer les apprentissages que sur les fondamentaux, ce que nous condamnons.

Contrairement à ce que vous aviez annoncé lors du CTSD du 10 septembre, il a été fait appel à des contractuels, une première sur les Landes (hormis les contractuels en occitan). Vous nous annoncez 12 contractuels recrutés. Nous ne pouvons que regretter que les personnels sur liste complémentaire n'aient pas été appelés.

Concernant la carte scolaire dont vous nous avez adressé les documents dans les temps, et nous en remercions les services, plusieurs situations nous posent question car elles nous paraissent ne pas répondre de manière équitable à tous : certains postes sont proposés au retrait ou à l'attribution, d'autres apparaissent en transfert. Nous ne pouvons également que déplorer le manque d'anticipation qui est de plus en plus prégnant : certains postes, fermés en juin, sont proposés à l'ouverture dans les documents. D'autres voient arriver la menace d'une fermeture alors que les classes maternelles qui les alimentent sont proposées pour des attributions. N'est-il pas possible d'avoir une vision un peu plus à moyen terme et un peu plus globale, en évitant de fermer un jour puis ouvrir quelques mois après ?

Nous sommes également inquiets à propos des augmentations des temps de décharge de direction à l'étude dans le projet de Mr Blanquer pour améliorer les conditions de travail des directeurs. Ces augmentations qui ne concerneraient d'ailleurs que quelques directions, vont se faire sans dotation spécifique. Le choix de fermetures de classes ou suppressions de postes de TR vacants qu'elles vont impliquer ne peuvent être que des mauvais choix. Les postes de remplaçants ne doivent pas servir de variable d'ajustement ! On sent poindre les difficultés dans un contexte déjà fortement dégradé. L'augmentation des temps de décharge de direction demande des moyens supplémentaires que l'État ne propose pas. Encore une promesse sans moyen !

Les attaques contre l'École et ses personnels ne cessent de croître. Leur protection va être plus que jamais d'actualité, dans une société qui se judiciarise de plus en plus.
Le SNUipp-FSU restera vigilant à ce que les collègues soient traités dans la bienveillance et dans l'équité, et à ce que les instances, de plus en plus rares, soient respectées dans leurs décisions et leur importance.

Je vous remercie pour votre écoute.